

# Jardin de l'abbaye de Valsaintes



## Visites guidées

## Fiche d'inscription 2012

### 2 types de visites guidées sur réservation

1- de 10 à 24 personnes : durée 1 heure 30, elle comporte la visite complète du jardin et de l'église ; les participants pourront ensuite visiter la boutique et la pépinière : 10 € / pers

2- à partir de 25 personnes : durée 1 heure, elle comporte la visite du haut du jardin et de l'église ; les participants sont ensuite invités à se promener librement pour découvrir le reste du jardin, la boutique et la pépinière : 8 € / pers

### attention :

Avant de fixer la date de votre visite, merci de nous contacter.

Puis, afin que la date et l'horaire de votre visite soient validés il est impératif de nous retourner cette fiche complétée et accompagnée de votre chèque d'acompte de 50€ à :

Association ATHRE - Abbaye de Valsaintes  
Lieu-dit Boulinette - 04150 Simiane-la-Rotonde - France  
Tél : 04 92 75 94 19 - email : info@valsaintes.org

### contact

Organisme : .....

Adresse : .....

Tél : ..... E-mail : .....

Représenté par : ..... Agissant en qualité de : .....

Adresse du représentant (si différente) : .....

Tél : ..... E-mail : .....

Obligatoire : n° de tél portable de l'organisateur présent lors de la visite : .....

### réservation

Visite choisie n° 1  (de 10 à 24 pers.) n° 2  (à partir de 25 pers.) cocher la case correspondante

A partir d'un groupe de 11 personnes (10 personnes + 1 organisateur),  
la visite guidée sera gratuite pour l'organisateur.

Nombre envisagé de personnes .....

Date souhaitée de la visite : ..... Horaire : .....

Mode de transport : AUTOCAR - VOITURES

Réservation de l'espace pique-nique : OUI - NON

Acompte par chèque n° : ..... Banque : .....

En signant cette fiche d'inscription, l'organisateur reconnaît avoir préalablement pris connaissance, compris et accepté sans réserve, l'intégralité des clauses de la "Charte des visites guidées de l'abbaye de Valsaintes énoncées au dos de cette fiche, et s'engage à les observer.

Fait le ..... A .....

Signature et cachet de l'organisateur

précédée de la mention "lu et approuvé" :

Cadre réservé à l'association ATHRE

# Charte des visites guidées du Jardin de l'abbaye de Valsaintes

**Clause 1** - L'association ATHRE propose 2 sortes de visites guidées du jardin de l'abbaye de Valsaintes et de l'église, hameau de Boulinette, 04150 Simiane-la-Rotonde, comme présentées au recto. Ces visites comprennent :

- la visite du jardin de l'abbaye (des centaines de rosiers, arbres et plantes vivaces, aromatiques, médicinales, sauvages...)
  - la visite historique du site (oppidum antique, calendrier solaire archaïque, rocher-dragon, église...)
- L'association ATHRE ne peut être tenue responsable du degré de floraison des rosiers du jardin, qui dépend des conditions climatiques (se renseigner de la situation par téléphone).

**Clause 2** - L'accès à l'abbaye de Valsaintes est possible en voiture particulière ou par autocar.

**Clause 3** - L'organisateur doit s'assurer de l'itinéraire à suivre et du temps global du trajet depuis son point de départ jusqu'à l'abbaye de Valsaintes à Boulinette, en prenant soin de nous contacter avant de prendre la route, faute de quoi, la direction décline toute responsabilité. L'association ATHRE ne pourra supporter les conséquences d'une négligence de l'organisateur.

**Clause 4** - L'association ATHRE offre l'accès gratuit du site à l'organisateur (pour les groupes à partir de 11 personnes) et au chauffeur du car (quel que soit le nombre de participants).

**Clause 5** - En cas de retard de plus de 30 mn, la visite sera annulée ou reportée ultérieurement (sauf arrangement par téléphone).

**Clause 6** - Dans le cas d'un désistement trop important de personnes inscrites, la visite ne pourra s'effectuer. Si le jour de la visite, le nombre de participants est inférieur à 10 personnes, le tarif demandé sera maintenu (100€ pour 10 visiteurs).

**Clause 7** - L'annulation d'une visite sera acceptée avec remboursement des arrhes si elle intervient 15 jours avant la date fixée de la visite. Ce délai passé, aucun remboursement ne sera effectué.

**Clause 8** - En cas de force majeure, l'association ATHRE se réserve le droit d'annuler une visite ou d'en modifier le contenu pour toutes raisons engageant sa responsabilité. En cas d'annulation, l'association ATHRE remboursera les arrhes versés au titre de la réservation.

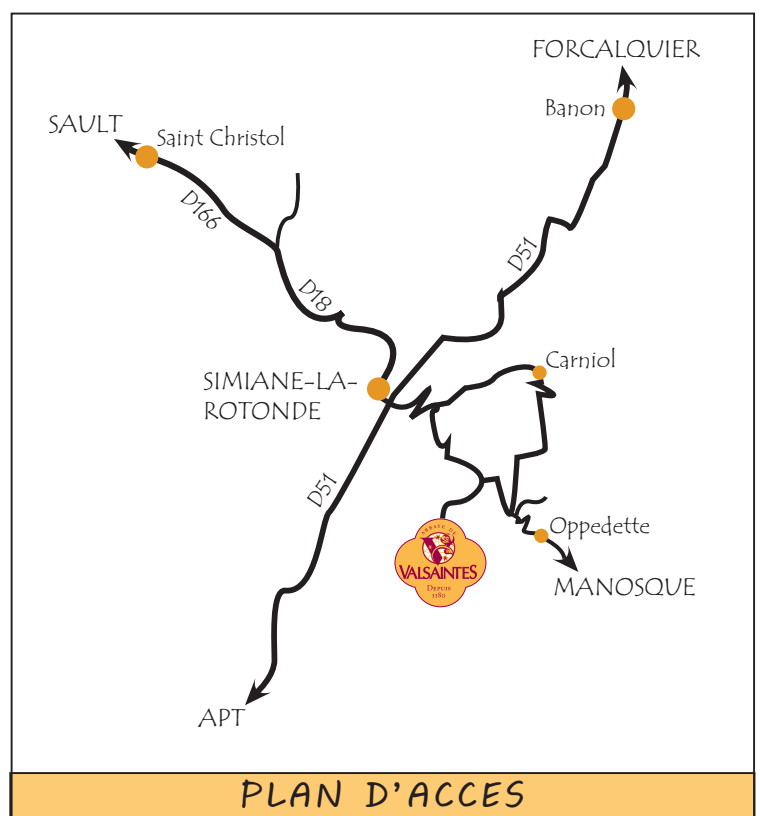
**Clause 9** - Pour l'instant, le site touristique n'est pas équipé pour recevoir les personnes handicapées (aménagements en cours). L'accès à la totalité du site ainsi qu'aux toilettes peut présenter des difficultés pour les personnes à motricité réduite (l'accès est impossible aux personnes en fauteuil roulant). Aucun tarif préférentiel ou remboursement n'est possible dans le cas où une personne ne serait pas en mesure de participer à la totalité de la visite.

**Clause 10** - Il est à la charge des participants de prévoir leur équipement (chaussures confortables, chapeau et lunettes de soleil, parapluie, gilet léger pour l'intérieur de l'église), et si besoin, boisson et nourriture pour le temps de la visite. Durant tout le parcours, des bancs sont mis à la disposition des visiteurs ainsi que des petits bacs à eau pour les animaux qui doivent être tenus en laisse dans le jardin et l'église. Les enfants doivent rester auprès de leurs parents.

**Clause 11** - Un espace pique-nique est mis à votre disposition pour le déjeuner en dehors du jardin. N'oubliez pas de mentionner votre souhait de réservation de ce lieu, en l'indiquant sur votre fiche d'inscription. L'association se dégage de toute responsabilité pour l'occupation de cet espace qui doit être laissé totalement propre. L'association ATHRE ne prend pas en charge les réservations dans les restaurants aux alentours.

**Clause 12** - L'association offre à tous les participants d'une visite guidée effectuée en matinée, la possibilité d'accéder gratuitement au jardin et à l'église l'après-midi du même jour, en visite libre, en fonction des horaires d'ouverture en vigueur.

**Clause 13** - Les membres de l'association ATHRE bénéficient d'une réduction de 50%.



PLAN D'ACCES